Membres du Comité Social et Economique (CSE) – Formation obligatoire à la Santé et Sécurité au travail – Plus de 300 salariés

Prévention Santé - Sécurité

CSE

Référence : 6-SP-CSE3
Durée : 5 jours
Présentiel ou en classe à distance

Tarif Inter : 350 € Prix HT jour / personne
Tarif Intra : 1400 € Prix HT jour / groupe

Mise à jour : 27/11/2023

Durée de validité : du 01/01/2026 au 31/12/2026

Objectifs

- Cerner les différentes attributions de la CSSCT
- S'initier aux méthodes et procédés à mettre en oeuvre pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail
- Participer au développement de la prévention des risques dans l'entreprise

Prérequis

Aucun prérequis obligatoire

Niveau recommandé

Pas de prérequis spécifique

Public concerné

Tout élu au CSE qu'il exerce ou non dans la commission SSCT

Contenu pédagogique

Présentation de la formation, des participants et de leurs attentes spécifiques

Les grandes bases de la prévention

- Les grandes bases de la prévention
- Santé, sécurité et conditions de travail
- Notions de vocabulaire : dangers, risques, prévention, protection, etc.

Les acteurs de la santé et de la sécurité au travail en France et dans l’entreprise

- Acteurs institutionnels
- Acteurs externes : CARSAT, Inspection du travail, services interentreprises de médecine du travail, INRS, organismes qualifiés
- Acteurs internes et IRP
- Modalités de création d’un CSE
- La CSSCT

Les prérogatives de la CSSCT

- Aspect réglementaire
- Le fonctionnement
- Rôles et missions
- Les responsabilités et les limites
- Le fonctionnement avec le reste du CSE
- La BDESE, le DUERP, les plans de prévention, le PPSPS, le RASSCT, PAPRIPACT, la fiche d'entreprise du service de santé au travail et autres
- documents

Le cadre réglementaire

- Danger grave et imminent
- Les sources du Code du Travail, le Plan de prévention, etc

L'analyse d'une situation de travail

- La maîtrise des risques
- Les principaux types de risques

La visite Sécurité

- Les facteurs potentiels d'accidents
- La visite de sécurité et l'analyse du travail réel par la méthode de l'amélioration continue
- Les moyens d'observations
- Les échanges avec les salariés
- Savoir élaborer des propositions (plan d'action) et argumenter en réunion

Les enquêtes et études des accidents du travail

- Définitions des accidents du travail (AT) et des maladies professionnelles (MP), des accidents de trajet
- Notion de taux de fréquence et de gravité (TF/TG)
- Les enjeux
- Analyse et résolution des problèmes par la méthode de l'arbre des causes

Les critères et objectifs du plan de pénibilité

- Les obligations, le C2P

La promotion de la prévention

Bilan, évaluation et synthèse de la formation

- Information réglementaire : la formation santé, sécurité et conditions de travail ("SSCT"), ouverte aux membres élus du CSE devra être d'une durée minimale de 5 jours lors de leur premier mandat sans distinction de l'effectif de l'entreprise.
- En cas de renouvellement (tous les 4 ans) : 3 jours pour les membres du CSE et 5 jours pour les membres de la CSSCT
- Contexte réglementaire : loi 2021-1018, art. 39, c. trav. art. L. 2315-18 modifié et L.2315-40
- Profil formateur : il figure sur une liste arrêtée par l'autorité administrative dans des conditions déterminées par un décret

---

Moyens pédagogiques

- Réflexion de groupe et apports théoriques du formateur.
- Travail d'échange avec les apprenants sous forme de réunion - discussion.
- Utilisation de cas concrets issus de l'expérience professionnelle.
- Validation des acquis par des questionnaires, des tests d'évaluation, des mises en situation et des jeux pédagogiques.
- Alternance entre apports théoriques et exercices pratiques (en moyenne sur 30 à 50% du temps)

Modalités pédagogiques : Présentiel, Distanciel et AFEST

Moyens techniques

En formation présentielle

Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation et équipée avec :

- Ordinateurs
- Vidéo projecteur ou Écran TV interactif
- Tableau blanc ou Paper-Board

En formation distancielle

A l'aide d'un logiciel comme ® Microsoft Teams ou Zoom, un micro et une caméra pour l'apprenant.

- Suivez une formation en temps réel et entièrement à distance. Lors de la session en ligne, les apprenants interagissent et communiquent entre eux et avec le formateur.
- Les formations en distanciel sont organisées en Inter-Entreprise comme en Intra-Entreprise.
- L'accès à l'environnement d'apprentissage (support de cours, ressources formateur, fichiers d'exercices ...) ainsi qu'aux preuves de suivi et d'assiduité (émargement, évaluation) est assuré.
- Les participants recevront une convocation avec le lien de connexion à la session de formation.
- Pour toute question avant et pendant le parcours, une assistance technique et pédagogique est à disposition par téléphone au 02 35 12 25 55 ou par email à commercial@xxlformation.com

Modalités d'évaluation

- Positionnement préalable oral ou écrit.
- Feuille de présence signée en demi-journée.
- Evaluation des acquis tout au long de la formation.
- Questionnaire de satisfaction
- Attestation de stage à chaque apprenant
- Evaluation formative tout au long de la formation.
- Evaluation sommative faite par le formateur.

Profil du formateur

- Nos formateurs sont des experts dans leurs domaines d'intervention
- Leur expérience de terrain et leurs qualités pédagogiques constituent un gage de qualité

Adaptation pédagogique et matérielle

Si vous avez besoin d'adaptation matérielle ou pédagogique, merci de prendre contact avec notre référent Handicap par téléphone au 02 35 12 25 55 ou par email à handicap@xxlformation.com

Modalités et délais d'accès à la formation

Les formations sont disponibles selon les modalités proposées sur la page programme. Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation. Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 11 jours ouvrés.
Les conditions d'accès à la formation dans le cadre du CPF sont celles implicitement présentées dans les CGU disponibles sur le site Mon Compte Formation en vigueur à date d'inscription.
Voir CG_MCF_V16_VF.pdf Article 5.1.

Nos sessions INTER 2026

Sessions de formation à venir :

- Aucune session à venir pour cette formation.

Nos sessions INTRA 2026

Pour organiser cette formation en intra-entreprise, veuillez nous contacter par mail à commercial@xxlformation.com ou par téléphone au 02 35 12 25 55